Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 61 (1952)

Heft: 4

Artikel: La Source

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555893

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA SOURCE

La Source a été fondée en 1859 par le comte et la comtesse Agénor de Gasparin. La comtesse était née Gabrielle Boissier. Ces chrétiens aux vues larges tenaient à donner une authentique inspiration religieuse et une rigoureuse formation professionnelle aux futures gardes-malades, tout en leur assurant une pleine liberté d'action une fois leurs études terminées.

études d'infirmières à trente-deux mois, puis à trois ans. Elle n'a cessé depuis lors de déve-lopper son enseignement, qui est donné par les deux médecins de l'école et par une vingtaine de spécialistes. Tous les deux ans, depuis 1929, elle organise un cours spécial de préparation au diplôme supérieur d'infirmière en hygiène sociale.



Photo Presse-Diffusion, Lausanne.

Ouverte une année avant l'Ecole Florence Nightingale, à Londres, La Source est la plus ancienne de toutes les écoles d'infirmières indépendantes. Installée d'abord au centre de la ville de Lausanne, l'Ecole se fixa en 1866 sur la propriété qu'elle occupe actuellement, à l'avenue Vinet. Une petite source, qui coule encore dans le jardin, donna son nom au domaine, puis à l'institution.

Réorganisée en 1891, l'Ecole s'est constamment efforcée de donner à ses élèves la possibilité de se préparer de la façon la plus complète à leur tâche future. En 1897 déjà, elle a été la première en Suisse à porter la durée des

Pour permettre à ses élèves de s'initier aux soins aux malades dès le début des études et sous la direction immédiate de ses infirmièreschefs et de ses monitrices, La Source a ouvert successivement, en 1891, une clinique privée et, en 1907, une Infirmerie. Ces deux établissements disposent actuellement de 85 lits et recoivent annuellement plus de 1500 malades. En même temps, l'Ecole a pris à sa charge tout un service gratuit de visites en ville et de policlinique: un petit bâtiment a été construit à cet effet à l'avenue Vinet.

Après avoir reçu une première formation à l'Ecole, les élèves font deux années de stages

dans les grands services hospitaliers de médecine et de chirurgie confiés à La Source à Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Depuis sa fondation, l'Ecole a formé près de 4000 «Sourciennes». Vingt infirmières-chefs et quatre-vingts diplômées, attachées soit à l'Ecole soit aux stages, servent de cadre d'instruction aux cent cinquante élèves que La Source compte habituellement. Aucune limite sociale ou confessionnelle n'est prévue à l'admission des candidates.

Près d'un millier de Sourciennes exercent leur profession en Suisse ou à l'étranger. En plus des stages réguliers de l'Ecole, elles assument la responsabilité du service soignant dans de nombreux hôpitaux et cliniques. Leur activité se répartit proportionnellement comme suit: sur dix d'entre elles, trois sont assistantes de médecins ou travaillent en service privé, quatre sont infirmières hospitalières, deux sont infirmières-visiteuses, une est missionnaire.

La Source est reconnue depuis longtemps comme institution d'intérêt public. Dès l'année 1923, tout en restant attachée à son ancienne tradition, elle est devenue l'Ecole officielle de la Croix-Rouge suisse pour les cantons romands. Les Sourciennes savent qu'elles sont au service des malades et des souffrants: l'Ecole attend de leur part beaucoup de dévouement et de fidélité dans l'accomplissement de leurs devoirs. En instruisant ses élèves, La Source cherche à former



Photo Joachim Hofmann, Genève.

leur caractère. Elle s'inspire pour cela des enseignements bibliques et des préceptes de la morale chrétienne. La devise de La Source, proposée par Madame de Gasparin, rappelle aux Sourciennes la haute signification de leur travail et de leur vocation: Quelque travail que vous fassiez, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur. (Col. III, 23.)

La vaccination antituberculeuse par le B.C.G.

Par le Dr Etienne Berthet, expert de tuberculose de l'O.M.S.

La catastrophe de Movelier, ce petit village du Jura où un instituteur malade a contaminé 31 élèves de sa classe, dont 14 ont dû être placés immédiatement en préventorium, donne une terrible actualité à ces lignes que le Dr Etienne Berthet, actuellement chargé par l'O. M. S. d'une mission auprès du gouvernement syrien, nous avait, quelques jours plus tôt, autorisé à publier.

Le meilleur moyen d'éviter la tuberculose est de n'avoir aucun contact avec un malade contagieux ce qui, dans la vie quotidienne, est pratiquement impossible à réaliser étant donnée l'extrême diffusion de l'infection.

Lorsque le médecin français Villemin découvrit en 1865 que la tuberculose était contagieuse, lorsque le savant allemand Koch isola en 1882 le bacille responsable de la maladie, on eut immédiatement l'idée de rechercher la possibilité de vacciner l'organisme contre ce nouveau germe, comme on l'avait précédemment tenté et réussi pour d'autres microbes. Cela d'autant plus qu'on avait observé que lorsqu'une infection tuberculeuse survient chez un sujet et guérit, elle laisse après elle un état de résistance, une «immunité» qui permet à l'organisme de lutter efficacement contre de nouvelles contagions.

Mais on se rendit vite compte que seule la pénétration de bacilles vivants était capable de produire cette immunité. Le problème était alors d'obtenir des bacilles tuberculeux suffisamment atténués, incapables de produire la maladie, mais gardant le pouvoir d'engendrer une immunité suffisante.

¹ Résumé de la conférence donnée par le Docteur Etienne Berthet à Genève le 29 mars 1952, au cours de perfectionnement de tuberculose médico-sociale organisé pour les assistantes sociales et les infirmières par la Ligue genevoise de lutte contre la tuberculose.